

Compte rendu séance du 17 octobre 2016

Date de convocation : L'an deux mil quinze le 17 octobre, à 20h30
Le 05/10/2016 le CCAS d'Avrainville étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocations légales, sous la présidence de M. Michel FORTERRE.

Nbre de membres :

En exercice 8

Présents 7

Votants 8

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs. Michel FORTERRE – Maryse NICOLAS – Marie-Christine SOREL – Daniel BRAUX - Noël DEFRANCE, Marie-José FORTERRE- Michel BETIS

Absent avec Pouvoir : Sandrine VILLAUME donne pouvoir à Maryse NICOLAS Daniel BRAUX a été nommé secrétaire de cette séance

Objet Repas des anciens

Monsieur le président signale que le nombre d'anciens (au-dessus de 65 ans) est de 14, A l'unanimité les membres décident de reconduire le repas à la salle Honoré, la date du 11 novembre à 12h00 est retenue.

L'offre du traiteur Magali COTTEL est retenue

Le menu retenu est le suivant : (20€)

Toast (5 /personne)

Trilogie de poissons en pique sauce safranée et sa timbale de riz sauvage

Le petit normand

Mignon de porc à l'ananas avec sa garniture

Salade

Plateau de fromages

Les membres du CCAS charge Noël DEFRANCE de s'occuper du dessert auprès de Sébastien DEFRANCE ;

Le président se chargera des vins

Pour les accompagnants, membres du conseil municipal et du CCAS la participation est fixée à 20€.

Pour les anciens :Une aquarelle représentant la place du village offerte par madame Perein de Vincey sera tirée au sort à l'issue de ce repas, des ampoules LED seront distribuées.

Les invitations seront envoyées le plus rapidement possible , Monsieur le Curé sera invité également.

Objet Saint Nicolas

Comme l'an passé le CCAS participera à l'organisation de la St Nicolas. Cette manifestation se déroulera le 10 décembre vers 16h00

Des friandises en sachets seront distribuées aux enfants, une somme de 4,00€ sera allouée par enfant de 1 jour jusqu'aux enfants scolarisés en primaire (20 enfants)

Un gouter sera servi à tous les enfants du village participant à cette manifestation, un apéritif aux parents et grands-parents.

Le CCAS n'ayant que vocation à participer sur le territoire de sa commune, cette manifestation ne s'adresse qu'aux habitants d'Avrainville.

Le Président, Michel FORTERRE.